

on a l'impression que nous sommes redevables au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de chaque lit de traitement occupé par des malades au Canada. Je constate que même le ministre de la Justice (M. Garson) applaudit, ce qui démontre que l'architecte par excellence d'une certaine partie de cette propagande est dupe de ses propres déclarations.

L'hon. M. Garson: Mais tous les conservateurs applaudissent aussi.

L'hon. M. Rowe: Ils se moquent de vous.

L'hon. M. Drew: J'accueille avec plaisir les applaudissements. C'est qu'on éprouve toujours une vive satisfaction à assister au succès d'une entreprise quelconque. Et on peut certes parler de succès ici, en ce qui concerne une propagande si réussie qu'elle a trompé les rédacteurs mêmes de la déclaration.

M. Diefenbaker: De l'autosuggestion.

L'hon. M. Drew: Il s'agit assurément d'autosuggestion portée au suprême degré. Mais dans toutes les déclarations communiquées au public par les agents de propagande grassement payés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, où trouve-t-on une mention quelconque du rôle joué par les provinces, les municipalités et, surtout, par ces groupements bénévoles de particuliers, à l'intérieur même de nos localités? Nulle part, évidemment. Toute cette propagande vous peint un Père Noël dans toute sa gloire, sans même qu'il soit question qu'il puisse porter un masque. Mais je fais ici plus qu'un simple aparté. On ne m'accusera pas, je l'espère, de m'attaquer au Père Noël, vu certains ennuis que s'est attirés à ce propos le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en d'autres occasions. La question présente plus qu'un intérêt quelconque parce que, sur toute la ligne, on s'est efforcé de masquer ce qui s'est produit effectivement dans le domaine des relations fédérales-provinciales et dans celui de la constitution, à laquelle le gouvernement fédéral doit nécessairement se conformer s'il veut administrer les affaires publiques.

Avant de m'étendre sur ce point, je me permets de dire que, bien entendu, le premier ministre (M. St-Laurent) a présenté le revers de la médaille dans la déclaration qu'il a formulée. Voilà pourquoi j'affirme qu'il s'agit là d'une déclaration extrêmement dérouterante. Comme l'indique le hansard à la page suivante, page 3460, j'ai posé cette question-ci:

L'hon. M. Drew: Me permet-on de poser une autre question à ce propos? Elle s'inspire de la question qui a suivi la mienne. Vu qu'à diverses reprises, on a, des deux côtés de la Chambre, parlé

de ces propositions, je prierais le premier ministre de nous dire à qui il faut s'adresser pour obtenir une juste interprétation de ce qu'on a appelé le Livre vert si, lui, n'est pas en mesure de nous renseigner à cet égard.

Le très hon. M. St-Laurent: La meilleure autorité à consulter, je crois, c'est le Livre vert lui-même (*Exclamations*). On peut y trouver la façon exacte dont ces propositions ont été énoncées.

L'hon. M. Drew: Dois-je conclure de cela que le premier ministre revient sur sa déclaration antérieure et que le Livre vert représente encore les propositions qu'il accepterait?

Le très hon. M. St-Laurent: Si on nous faisait part de l'intention de tous les gouvernements provinciaux d'accepter...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Drew: C'est l'autre version. J'entends les approbations de ceux qui applaudissent à toutes les déclarations émanant des libéraux. Néanmoins, laquelle de ces déclarations devons-nous accepter?

L'hon. M. Rowe: Elles sont contradictoires.

L'hon. M. Drew: Laquelle des deux indique l'attitude du Gouvernement?

Une voix: Faites votre choix, George.

L'hon. M. Drew: L'interruption d'un député libéral "Faites votre choix, George" m'a vivement intéressé. Voilà exactement où nous en sommes. Qu'il s'agisse de Tom, de Dick, d'Harry ou de George, on nous laisse tous dans la même situation. Tous les députés siégeant de l'autre côté de la Chambre...

M. Brown (Essex-Ouest): Ne nous oubliez pas.

L'hon. M. Drew: Oh, non! Je ne puis oublier ceux qui siègent à ma droite immédiate.

Une voix: Le déversoir!

L'hon. M. Drew: Disons plutôt les libéraux qui sont à droite. Il ne faut pas les confondre avec les libéraux qui sont à gauche. Je ne saurais les oublier, car la remarque "Faites votre choix, George" est d'un libéral qui est à droite. Telle est bien l'attitude du Gouvernement vis-à-vis du Parlement. Qu'on soumette n'importe quelle déclaration à la Chambre, peu importe qu'elle soit logique ou non, peu importe que des faits aient été apportés ou non à l'appui de cette déclaration, on se fait dire en riant, quand on cherche à saisir les faits: "Faites votre choix", et les plus vifs applaudissements accueillent une remarque aussi profonde.

Voilà où nous en sommes depuis plusieurs sessions. Mais la question qui nous occupe mérite d'être abordée de façon mieux ordonnée. Il n'est pas de question à l'égard de laquelle nous sommes plus en droit de connaître les faits que celle de la constitution en vertu de laquelle nous siégeons à la Chambre des communes. On ne peut certes nous